

# Avis public du scrutin

Municipalité Sainte-Hélène-de-Bagot

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Sylvie Viens, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 1

- Hélène Dufault, 769, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot
- Jonathan Hamel, 312, rue Henri-Paul-Forest, Sainte-Hélène-de-Bagot

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 2

- Martin Doucet, 325, rue Henri-Paul-Forest, Sainte-Hélène-de-Bagot
- Louise Forest, 329, 5<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 3

- Robert Chevrier, 355, rue J.-F.-Fafard, Sainte-Hélène-de-Bagot
- Stéphan Hébert, 431, rue Chabot, Sainte-Hélène-de-Bagot

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 5

- Michel Daigle, 512, 2<sup>e</sup> Rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
- Marc Hébert, 286, 5<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Poste de conseillère ou de conseiller – numéro 6

- Véronique Jacques, 428, 2<sup>e</sup> Rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
- Daniel Plante, 675, rue Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot

2. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 4      Lieu : 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 4      Lieu : 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

3. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;

4. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin

de vote;

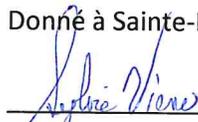
5. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
  - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
  - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
6. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 20h00 à l'adresse suivante : 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou joindre son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection ou adjointe**

421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot  
450 791-2455

**Signature**

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, le 5 octobre 2021.



---

Présidente d'élection